



Apprendre le français pour l'intégration dans le Cantal 2022 est cofinancé par le FSE dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de COVID-19

## AVIS DE MARCHÉ

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Formation Insertion Travail  
64 Rue Lamartine  
63 000 CLERMONT FERRAND  
Tél.: 04 73 35 25 26  
Fax:  
Courriel: fit-formation@orange.fr  
Adresse internet: <http://fit-formation.net/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :**

Apprendre le français pour l'intégration dans le Cantal 2022

**Mots descripteurs :**

Formation.

Lieux d'exécution : département du Cantal

**Caractéristiques principales :**

Le présent appel à candidatures vise la mise en place d'actions de formation qui s'inscrivent dans la continuité et la complémentarité des autres actions de formation linguistique notamment les formations réglementaires mises en œuvre par l'OFII. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

**Prestations divisées en lots :** Oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

**Durée du marché :** débute à compter de la notification jusqu'au 31/12/2022

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière prévue.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix unitaires Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :** Français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat datés et signés.
- En cas de groupement, un document relatif au pouvoir de la personne à engager ledit groupement.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Pour les entreprises de création récente : déclaration appropriée de banques (garanties bancaires) ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Lot 1 : Prix des prestations ( 30 % )

Lot 1 : Valeur technique ( 70 % )

Lot 1 : Valeur technique : La qualité de la réponse pédagogique en lien avec l'objectif de chaque action ( 30 % )

Lot 1 : Valeur technique : L'expérience sur le champ de la formation linguistique à visée d'intégration ( 20 % )

Lot 1 : Valeur technique : La connaissance des acteurs socioprofessionnels du Cantal et la capacité à travailler en coopération avec ces acteurs ( 20 % )

Lot 2 : Prix des prestations ( 30 % )

Lot 2 : Valeur technique ( 70 % )

Lot 2 : Valeur technique : La qualité de la réponse pédagogique en lien avec l'objectif de chaque action ( 30 % )

Lot 2 : Valeur technique : L'expérience sur le champ de la formation linguistique à visée d'intégration ( 20 % )

Lot 2 : Valeur technique : La connaissance des acteurs socioprofessionnels du Cantal et la capacité à travailler en coopération avec ces acteurs ( 20 % )

Lot 3 : Prix des prestations ( 30 % )

Lot 3 : Valeur technique ( 70 % )

Lot 3 : Valeur technique : La qualité de la réponse pédagogique en lien avec l'objectif de chaque action ( 30 % )

Lot 3 : Valeur technique : L'expérience sur le champ de la formation linguistique à visée d'intégration ( 20 % )

Lot 3 : Valeur technique : La connaissance des acteurs socioprofessionnels du Cantal et la capacité à travailler en coopération avec ces acteurs ( 20 % )

Lot 4 : Prix des prestations ( 30 % )

Lot 4 : Valeur technique ( 70 % )

Lot 4 : Valeur technique : La qualité de la réponse pédagogique en lien avec l'objectif de chaque action ( 30 % )

Lot 4 : Valeur technique : L'expérience sur le champ de la formation linguistique à visée d'intégration ( 20 % )

Lot 4 : Valeur technique : La connaissance des acteurs socioprofessionnels du Cantal et la capacité à travailler en coopération avec ces acteurs ( 20 % )

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 25-02-2022 (12:00)



**Apprendre le français pour l'intégration dans le Cantal 2022 est cofinancé par le FSE dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de COVID-19**

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents s'effectue sur support papier ou par voie dématérialisée à l'adresse [fit-formation@orange.fr](mailto:fit-formation@orange.fr). Chaque dépôt fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le dépôt s'effectue après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencée avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : FIT, 64 rue Lamartine, 63000 CLERMONT FERRAND.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des litiges relatifs aux Marchés Publics de LYON 119 avenue Maréchal de Saxe 69427 LYON CEDEX Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28-01-2022

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

FIT, 64 rue Lamartine, 63000 CLERMONT FERRAND ou [fit-formation@orange.fr](mailto:fit-formation@orange.fr).

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

FIT, 64 rue Lamartine, 63000 CLERMONT FERRAND.

**Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :**

FIT, 64 rue Lamartine, 63000 CLERMONT FERRAND.



**Apprendre le français pour l'intégration dans le Cantal 2022 est cofinancé par le FSE dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de COVID-19**

### **Renseignements relatifs aux lots**

#### **LOT n°1**

**Description** : Maîtrise du français pour l'accès au droit commun

**Mots descripteurs** : Formation.

#### **LOT n°2**

**Description** : Maîtrise du français vers l'emploi

**Mots descripteurs** : Formation.

#### **LOT n°3**

**Description** : Maîtriser les fondamentaux de la langue française (public alpha principalement)

**Mots descripteurs** : Formation.

#### **LOT n°4 :**

**Description** : Préparation à l'intégration réussie

**Mots descripteurs** : Formation.